

**Consultation sur le Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC)  
Mémoire d'Action Environnement Basses-Laurentides  
Envoi par courriel le 23 octobre 2019 au Ministre de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques (MELCC)**

**Nom de l'organisme : Action Environnement Basses-Laurentides  
Région : Basses-Laurentides  
Expertise : Organisme de protection de l'environnement**

**À M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques**

Monsieur le ministre,

La tournée annoncée et entreprise par le ministre et certain.e.s de ses collègues est pour le moins décevante : alors qu'elle aurait pu être un moment privilégié pour informer, sensibiliser et impliquer largement toute la population dans chacune des régions sur la crise climatique et à ses enjeux urgents, le ministre se contente d'une courte consultation « sur invitation » où la population n'est pas conviée à venir l'entendre lui, ou des scientifiques pertinent.e.s, ni à poser ses questions ou discuter de la situation, de ses impacts et de possibles solutions.

Les médias ne sont pas mis à contribution, ou si peu : petits communiqués de presse émis parfois avant, parfois après le passage de l'équipe ministérielle, comme si on était gêné d'en parler, mais surtout, surtout, rien pour amener le bon peuple.

Pourtant, au même moment se déroulait à l'ONU un Sommet international sur le climat, et un appel international a vu des millions de personnes dans le monde marcher dans les rues, dont plus de 500 000 dans des dizaines de villes au Québec, et en présence de Greta Thunberg à Montréal.

Pire, le document soumis pour orienter la consultation et susciter des avis écrits de la société civile pose le problème comme s'il en était un parmi des dizaines d'autres, sans qu'on y sente l'urgence de la situation et comme si nous avions tout le temps de discuter et de palabrer.

« Quand vous ferez face à des vents de 165 km/h, vous comprendrez que c'est pas des petits gestes individuels que ça prend : il faut agir, pis vite ! », nous disait récemment une résidente des Îles-de-la-Madeleine, encore ébranlée après le passage de l'ouragan DORIAN en début septembre dernier. Les inondé.e.s de 2017 et 2019 ne prennent pas cela non plus à la légère, pas plus que celles et ceux qui ont vu s'envoler leur vie par morceaux lors des tornades de l'an dernier à Gatineau.

Les rapports des scientifiques ne cessent de s'accumuler à l'ONU et les réalités qui nous tombent déjà dessus et celles qui viennent risquent fort d'en faire déchanter plusieurs, mais le ministre et son gouvernement continuent calmement dans la même direction. Ils devraient plutôt être conscients que le temps est la denrée la plus précieuse et la plus rare dans la crise climatique actuelle. Il nous manque cruellement, et plus les mesures nécessaires prendront du temps à se mettre en place, plus nous en souffrirons physiquement, mentalement, socialement... et démocratiquement !

Il importe d'assurer une conversion économique, rapide, juste et équitable tout en soutenant les populations affectées par cette conversion, notamment les plus vulnérables, qui vivent dans la pauvreté ainsi que les personnes malades et/ou en situation de handicap.

Dans cette consultation en cours par le gouvernement du Québec, il est absolument essentiel d'inclure les peuples autochtones et de reconnaître et respecter leur droit au consentement libre, préalable et éclairé, tel que prévu à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée par le gouvernement du Canada en 2017.

À la vitesse à laquelle notre gouvernement agit face à ce qui s'en vient, nous n'avons aucune espèce d'idée de ce qui demeurera, tant dans la nature que du côté climat, et on devra faire avec ce qu'on aura et ce qu'on sauvera !

Aurélien Barreau, astrophysicien français, disait :

« La responsabilité politique est aujourd'hui considérable. Parce que nos dirigeants savent ce que peut-être leurs prédécesseurs ne savaient pas. Aujourd'hui, ils ont le choix : soit ils seront les pires traîtres de l'histoire de l'humanité, soit ils seront les premiers héros qui ont effectivement tenté de s'emparer de ce problème et de le résoudre. »

## **Notre message**

Nous visons à contribuer à répondre à l'urgence de la crise climatique qui résulte du réchauffement climatique engendré par les gaz à effet de serre (GES) émis par l'activité humaine, principalement par notre utilisation des énergies fossiles pour répondre à nos besoins en société.

Notre contribution a débuté il y a plus de deux ans par la rédaction, la diffusion et la promotion de la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique - DUC, suivie des Chantiers de la DUC (C-DUC).

Les C-DUC représentent d'abord et avant tout un plan pour sortir le Québec des énergies fossiles : neuf chantiers de réduction et de transformation, à savoir :

**CHANTIER 1 POLITIQUES ET LOIS CARBONEUTRES**

**CHANTIER 2 ZÉRO SOUTIEN AUX ÉNERGIES FOSSILES**

**CHANTIER 3 CONSOMMATION RESPECTANT LES CAPACITÉS DE LA PLANÈTE**

**CHANTIER 4 SORTIE DU CHAUFFAGE FOSSILE; BÂTIMENTS  
CARBONEUTRES**

**CHANTIER 5 RÉAMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR UN  
ENVIRONNEMENT CARBONEUTRE**

**CHANTIER 6 ENDIGUER LE GASPILLAGE**

**CHANTIER 7 MOBILITÉ TERRESTRE CARBONEUTRE**

**CHANTIER 8 DES INDUSTRIES À FAIBLE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET  
CARBONEUTRES**

**CHANTIER 9 SOLS EN SANTÉ ET AGRICULTURE**

Les C-DUC comptent également deux domaines d'action et de protection, pour soutenir au mieux la résilience des milieux en raison des impacts inévitables de la crise climatique qui frappent déjà et qui iront grandissants :

**CHANTIER 10 AUTOSUFFISANCE ET SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRES**

**CHANTIER 11 UN SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ ET SERVICES  
SOCIAUX PRÊT POUR LES CRISES.**

Nous répétons ici ce que, d'entrée de jeu, nous mentionnons dans le document des C-DUC. La crise climatique s'est transformée en urgence climatique à cause d'agissements, d'omissions d'agir ou de lenteurs d'agir des décideurs politiques et économiques tout comme des individus. Maintenant, seul un effort de temps de guerre peut contrer un effondrement économique, une crise de santé publique, une pénurie alimentaire mondiale, un anéantissement de la biodiversité, et des crises de sécurité nationale et internationale d'ampleur sans précédent.

Conséquemment, afin d'éviter un bouleversement climatique abrupt et irréversible, et ses conséquences catastrophiques, l'état d'urgence commande que tous les Chantiers de la C-DUC, tant sociaux, économiques qu'énergétiques, soient déclenchés maintenant par des lois et règlements afin de contraindre tous les acteurs responsables à agir face à l'urgence climatique, et qu'une large campagne d'éducation, d'information et de vulgarisation des enjeux soit mise en place pour mobiliser la population dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous demandons au ministre et à son gouvernement d'agir pour être dignes de la deuxième catégorie de dirigeants. Il en va de la santé, de la survie et d'un avenir possible pour la population du Québec et les générations futures.

Il ne suffit pas de déclarer l'urgence climatique : encore faut-il poser les gestes même radicaux que cet état d'urgence commande! Merci.

p.j.

La Déclaration d'urgence climatique (DUC)

Les Chantiers de la déclaration d'urgence climatique (C-DUC)